

LE P'TIT BONJOUR



Distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs poubelle pour les usagers de la commune de Saint-Junien se déroulera au centre technique intercommunal, 5 quai des mégisseries du mardi 11 juin au samedi 22 juin, de 9h à 12h et de 14h à 17h30, du lundi au vendredi et de 9h à 11h le samedi. Il conviendra de se munir de sa dernière facture des ordures ménagères ou d'une pièce d'identité valide et signaler, justificatif à l'appui, toute modification de sa situation (composition du foyer, changement de l'occupant, arrivée ou départ de la commune).

Vous pouvez contacter le service Déchets au 05 55 71 78 78 / POL - Service déchets - 1 avenue Voltaire 87200 Saint-Junien / service-dechets@pol-cdc.fr / 5 quai des mégisseries, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

JOËL TATON Halle aux grains S'EXPOSE TOUT L'ÉTÉ

Cette année encore le service municipal d'action culturelle a choisi de mettre à l'honneur un artiste et un savoir-faire de notre région en consacrant son exposition d'été à l'œuvre de Joël Taton.

Graphiste et peintre de formation, Joël Taton a d'abord travaillé à Paris pour la communication institutionnelle, la presse, la grande distribution et l'édition publicitaire de 1982 à 2005.

Ensuite, et jusqu'en 2011, il conçoit et illustre de beaux livres pour différentes maisons d'édition. En 2008, avec un autre artiste peintre, il crée l'association « L'Atelier du peintre graveur » en région parisienne.

En 2011, il s'installe à Limoges où il travaille dans un atelier de peinture de la ville de Limoges. S'intéressant depuis longtemps à l'histoire de l'émaillage sur métaux et aux nombreuses possibilités de créations de cette discipline, il suit une formation d'émailleur d'art sur métaux en 2013-2014 et en obtient le diplôme. Depuis 2015, il a

donc ajouté l'émail sur cuivre à ses créations artistiques. En parallèle à cette activité, désormais installé à Aix-sur-Vienne, il anime des « ateliers émail » pour les centres culturels de Limoges et différentes associations.

Peintre, dessinateur, graveur et émailleur donc, ce sont les différentes facettes de ce talent singulier que le public pourra découvrir, un talent qui fait surgir avec délicatesse l'émotion de scènes tirées aussi bien de son imaginaire que de la vie quotidienne.

Exposition Joël Taton

Halle aux grains - du 29 juin au 14 septembre
Mardis, jeudis et vendredis de 13h45 à 18h15 ; mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 13h45 à 18h15.
Renseignements au 05 55 43 06 90. Entrée libre. Accessible PMR.



Sommaire

- *L'art au cœur de la cité*
- *Le compostage collectif se déploie*
- *Elections européennes : l'heure des choix*

Faites de la musique !

Ce n'est pas un scoop. A l'initiative du ministère de la Culture, la Fête de la musique revient le 21 juin. Une belle occasion de descendre dans la rue pour chanter, danser, découvrir des groupes et des artistes de tous horizons, débutants comme confirmés, mais aussi pour partager son envie de jouer ou de faire découvrir ses propres créations.

Toutes celles et tous ceux qui souhaitent être de la partie, musiciens ou lieux de programmation, sont invités à retirer par courriel leur demande d'occupation du domaine public à l'adresse culture@saint-junien.fr.

COMPOSTER POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS Environnement

Depuis le 1^{er} janvier, en application du droit européen, les bio-déchets doivent être triés et compostés. Les études montrent qu'ils constituent encore 40% des ordures ménagères résiduelles (collectées dans les sacs rouges sur le territoire de la communauté de communes POL), déchets les plus coûteux à éliminer. Quand nous mettons des bio-déchets (composés à 80% d'eau) dans nos poubelles, c'est d'eau que nous chargeons les camions de collecte. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO₂.

Si le territoire de la commune est largement composé d'habitats individuels qui disposent donc généralement de possibilités de compostage, le problème reste entier pour les habitats collectifs.

Rappelons que c'est le Syded 87 (Syndicat départemental d'élimination des déchets) qui est compétent pour mettre en œuvre cette mesure. A ce jour, 16,3% des foyers disposent de composteurs individuels dont certains ont pu être offerts à l'issue des formations organisées par le syndicat (la prochaine date est en attente ; plus de renseignements sur www.syded87.org).

Si Saint-Junien disposait déjà d'un point de compostage collectif situé dans le parc des Charmilles, sans compter ceux déployés en pieds d'immeubles du parc de logement de Saint-Junien Habitat, la municipalité a décidé d'en ajouter quatre autres en centre-ville : **rue de Nontron, près du champ de foire, rue Louis-Codet et Place Lacôte** (un autre point de compostage sera également installé à l'unité centralisée de production alimentaire). Ils se composeront de trois bacs en bois réalisés par l'ESAT La Ribière à Limoges. Leur entretien hebdomadaire sera réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'ESAT des Seilles et le Syded.



VITE DIT

Le conseil municipal d'enfants visite la capitale



Ce sont 24 jeunes élus du conseil municipal d'enfants qui se sont rendus à Paris les 23 et 24 avril derniers pour découvrir la capitale mais aussi le fonctionnement de nos institutions. Ils étaient accompagnés par un agent de la commune, Aurélie Rustem et par quatre conseillers municipaux, Noël Laurencier, Laurence Chazelas, Thierry Granet et Alex Gerbaud.

Après une visite de Montmartre et une balade à pied, ils ont été reçus à l'Assemblée nationale par le député de notre circonscription, Stéphane Delautrette. Le lendemain, c'est la sénatrice Isabelle Briquet qui leur a notamment ouvert les portes de la bibliothèque de cette Assemblée. Un beau voyage, riche d'enseignements, qui a visiblement beaucoup plu à ses participants, jeunes et moins jeunes.

Tour du Limousin

Le Tour du Limousin cycliste passera à deux reprises à Saint-Junien vendredi 16 août.

L'organisation a besoin de 70 signaleurs bénévoles afin d'assurer la sécurité des cou-

reurs. Si vous êtes intéressés, il faut être disponible le 16 août de 9h à 14h environ.

Vous pouvez envoyer votre candidature à l'aide du formulaire disponible sur www.saint-junien.fr ou à l'accueil de la mairie.

Extinction de l'éclairage public

Jusqu'au 31 août, l'éclairage public sera entièrement éteint sur l'ensemble de la commune.

Le fonctionnement de l'éclairage reprendra du 1^{er} septembre au 14 mai jusqu'à 23h et à partir de 6h du matin.

Transport scolaire

Les inscriptions aux services de transport scolaire pour la rentrée 2024-2025 ouvriront aux alentours du 15 juin. Vous pourrez réaliser votre inscription en ligne et le paiement sur la plateforme de la Région transports.nouvelle-aquitaine.fr.

A l'heure d'écrire ces lignes, les services de la Région ne pouvaient nous confirmer la gratuité des frais de dossier pour les inscriptions effectuées en ligne avant une certaine date. Cette information sera affichée sur le site de la Ville dès que nous en aurons connaissance.

Inscription à l'accueil de loisirs du Châtelard et à Anim'Ados

Pour la première fois à Saint-Junien, les inscriptions aux accueils de loisirs estivaux se feront à l'aide du Portail familles.

Si vous n'avez pas encore créé votre espace

sur ce nouvel outil, vous pouvez contacter les deux structures au 05 55 02 10 21 ou au 06 70 52 84 19.

A compter de la rentrée scolaire de septembre, c'est l'ensemble des structures fréquentées par vos enfants qui seront accessibles à la réservation via votre compte personnel (périscolaire, restauration scolaire, éducation, crèches).

Modifications des tournées des ordures ménagères

A compter du lundi 1^{er} juillet, les usagers qui étaient collectés le lundi seront collectés le vendredi et ceux qui étaient collectés le vendredi seront collectés le lundi. Ceci permettra notamment aux commerçants et autres activités tertiaires situés hors hypercentre de déposer leurs sacs le jeudi soir.

Il n'y a pas de changement pour les usagers collectés les autres jours de la semaine ou ceux collectés à la fois le lundi et le vendredi. Nous vous rappelons que les sacs poubelle ne doivent pas être sortis sur la voie publique avant 19h la veille du passage et que les ordures ménagères doivent être correctement triées.

Distribution de plants de bourrache

Dans le cadre de la journée mondiale de l'abeille (20 mai), le conseil municipal d'enfants et le service Espaces verts ont offert un plant de bourrache (plante mellifère) à tous les enfants des écoles et instituts de la ville.

MANESTELA À LACÔTE

Animations

L'ÉTÉ DE TOUS LES PLAISIRS

Après le beau succès de « Saint-Ju, Sa muse » l'été dernier, l'animation de la place Lacôte va prendre une ampleur inédite avec la naissance d'une toute nouvelle structure : Manestela.

En effet, plus de 27 dates vont rythmer l'été avec une idée : faciliter l'accès de la place aux associations qui le souhaitent, de manière indépendante. Elles bénéficieront des équipements et du savoir-faire de la SCIC Manestela (société coopérative d'intérêt collectif) et des services municipaux, que ce soit les services techniques, le service Sports & manifestations ou le service Communication.

Manestela a un savoir-faire événementiel déjà bien rodé

Le partenariat ne s'arrêtera pas là puisque plusieurs bars auront également « leur » animation pour que chacun puisse profiter de tout ce que va nous offrir ce bel été.

La plupart des festivals qui rythment la vie de notre territoire seront présents le temps d'une soirée, du *Labyrinthe de la voix* aux *Cheminées du rock* en passant par *L'écho des nagas*. Il y aura donc des concerts bien entendu mais aussi du théâtre, des jeux et de la gastronomie ainsi qu'un rendez-vous festif régulier chaque jeudi.

La programmation, entièrement gratuite, va

s'étendre du 15 juin au 15 septembre, avec, pour clôturer l'événement, le retour du festival *Muse en Scène*.

Né d'un collectif réunissant des acteurs de différentes associations, Manestela prolonge la longue histoire d'innovation singulière qui a rythmé le développement de Saint-Junien, en unissant le dynamisme associatif et l'action municipale sur le mode de la coopération.

Manestela : de l'occitan man, la main, et estela, l'étoile.

Le choix de ce nom marque l'envie de tisser un lien entre les gens, le territoire, la mémoire et l'avenir.

PROGRAMME MANESTELA À LACÔTE

JUIN

Samedi 15

A partir de 18h30

Soirée d'inauguration MANESTELA À

LACÔTE

Concerts, restauration & animations familiales

Samedi 22

A partir de 18h30

Soirée spectacle Slamenko - *Foutez nous la paix*

Vendredi 28

A partir de 18h30

Soirée concert - *Les Veyracomusies*

Dimanche 30

De 11h à 16h

Chill à Saint Ju plage - *Manestela*

Restauration de producteurs locaux & animations : jeux d'eau, pétanque et mölkky

JUILLET

Jeudi 4

A partir de 18h30

*Les jeudis festifs - *Manestela*

Samedi 6

De 10h à 18h

La journée familles - *Manestela*

Ludothèque La Roulotte - Jeux gonflables
Les Mistingliss - La p'tite fête foraine de Manestela - Espace détente et lecture - Spectacle Champ libre - Portraits familles par Fannie Loget - Initiation baseball - Maquillage

Ateliers sur inscription (€) : Graphisme - Théâtre - Jonglage - Création fleurie

Vendredi 12

A partir de 18h30

Soirée concert - *Les Cheminées du Rock*

Dimanche 14

A partir de 18h30

Soirée diffusion finale de l'Euro - par le bar *Le Corot*

Jeudi 18

A partir de 18h30

*Les jeudis festifs - *Manestela*

Vendredi 19

A partir de 18h30

Soirée fléchettes - *Blue Star Darts*

Dimanche 21

De 8h à 18h

Les Puces de Lacôte - *Manestela*

Jeudi 25

A partir de 18h30

Soirée concert - *Labyrinthe de la Voix*

Samedi 27

A partir de 18h30

Soirée concert - par le bar *V&B*

Dimanche 28

De 10h à 20h

L'Hyper Marché - *Manestela*

Stands d'artisans, créateurs, producteurs du territoire - Restauration locale - Dj Set de Sir Jam Jali

AOÛT

Jeudi 1

A partir de 18h30

*Les jeudis festifs - *Manestela*

Samedi 3

A partir de 18h30

Soirée concert - par le bar *Le Chiquito*

Vendredi 9

A partir de 18h30

Soirée concert - par le bar *Le Dezingue*

*les jeudis festifs de Manestela : une ambiance conviviale, de quoi vous restaurer et des animations musicales !

Samedi 10

A partir de 18h30

Le Banquet Gaulois - *Manestela*

Cuisson à la broche - Boucherie du Pont Levis - Tout un fromage - Bar à vin

Mercredi 14

A partir de 18h30

La nocturne gourmande - *Manestela*

Marché de producteurs fermiers et locaux
Venez avec vos couverts et assiettes !

Jeudi 15

18h30. Spectacle *Marius, Fanny et César d'après l'œuvre de Marcel Pagnol* par *La Luzège festival*

21h. Concert *Les autres - Festival Champ libre*

Samedi 17

A partir de 16h. Jeux avec *L'écho des Nagas*

21h. Séance de cinéma plein air - *Manestela*
Restauration sur place - Stand pop corn

Jeudi 22

A partir de 18h30

*Les jeudis festifs - *Manestela*

Du 22 au 31

Festival Champ libre

SEPTEMBRE

Samedi 7

A partir de 18h30

Soirée bandas - par *La Cave AJT*

Dimanche 8

De 9h à 16h

Le marché citoyen - *L'oseille citoyenne*

Vendredi 13 et samedi 14

A partir de 18h30

Festival *Muse en Scène - Pont Levis* avec OCTC, Aki Agora, Blackbird Hill, Bandit-Bandit et Psycho Weazel...

L'été qui approche sera riche d'événements culturels et je ne peux que m'en féliciter. Notre territoire est en effet, et à juste titre, unanimement reconnu pour son offre dans ce domaine, pour la qualité de sa programmation et pour sa volonté de promouvoir une culture accessible au plus grand nombre.

La programmation de la place Lacôte illustrera pleinement ce que notre municipalité souhaite accomplir : mettre au service de toutes et de tous la compétence des équipes de la ville, accompagner les associations qu'elles naissent ou qu'elles se développent, faire reculer l'isolement et le repli sur soi, rendre Saint-Junien plus belle et plus vivante. C'est le cap que nous nous sommes fixés et que je me suis fixé. C'est celui que nous allons tenir.

Nous n'avons pas le choix. Chacun peut mesurer les effets dramatiques du désengagement de l'État, les baisses de dotation que nous subissons, le recul du service public qui touchent en premier lieu les plus modestes d'entre nous. Il faut le dénoncer mais nous ne pouvons pas en rester là. Nous avons, collectivement, assez d'énergie, d'intelligence et de créativité pour réagir. Je m'en rends compte en allant chaque jour à votre rencontre. Je mesure vos attentes. Elles sont nombreuses et elles sont légitimes et nous aussi, nous avons besoin de vous pour les nombreux défis que nous avons à relever.

C'est bien cette mobilisation collective qui va permettre à la commune de bénéficier cet été d'un programme d'animations tel qu'elle n'en a jamais connu, mais c'est aussi elle qui peut transformer très concrètement notre quotidien ici, ensemble et maintenant.

- Hervé Beaudet -

»» TRIBUNE ««

Circulation : on ne transige pas avec la sécurité !

Des travaux de voirie ont été réalisés sur l'avenue Henri-Barbusse, vers la boulangerie Deperry, en fin d'année dernière.

Sans vouloir polémiquer sur l'intérêt, la qualité et le coût de ces gros « petas » comme on dit chez nous, nous relayons ici votre inquiétude liée à l'absence de marquage au sol, qu'il s'agisse des passages piétons ou des lignes de délimitation des voies.

En effet, si nous pouvons comprendre que la signalisation n'ait pu être faite sitôt la chaussée rénovée, force est de reconnaître que les choses traînent vraiment ! À l'heure où nous écrivons ces lignes, le 20 mai 2024, rien n'a été fait. Espérons que notre mobilisation changera la donne...

Dans le cas présent, étant donné que l'axe est une route départementale en agglomération, il y a une double responsabilité : à titre principal celle du Département, gestionnaire de la voirie, mais aussi à titre subsidiaire celle de la Mairie, en tant qu'autorité de police de la circulation. Il est grand temps que ces deux collectivités agissent !

On le sait maintenant par avance, cette tribune va nous être reprochée par la majorité qui aura moult arguments pour tenter d'expliquer la situation. Pourtant, vos craintes, nos craintes, resteront les mêmes. Car rien ne viendrait justifier l'éventuelle survenue d'un accident faute de peinture blanche.

Notre site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr
Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 82 48 44 71

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Corinne Guillot, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

L'EUROPE VOTE LE 9 JUIN Élections

Les électrices et les électeurs saint-juniens, âgés d'au moins dix-huit ans et inscrits sur la liste électorale, sont appelés aux urnes le 9 juin prochain, de 8h à 18h, dans l'un des dix bureaux de vote que compte la commune. Le scrutin permettra d'élire 81 députés européens au niveau national, soit deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le parlement européen comptera 720 députés contre 705 actuellement.

En France, il n'y a qu'une seule circonscription nationale. C'est pour cette raison que les électeurs choisiront parmi les mêmes listes de candidats, quel que soit leur lieu de résidence. Ces listes devront réaliser

un score d'au moins 5% des voix afin d'obtenir des sièges au parlement européen.

On l'oublie parfois mais le résultat des élections européennes a une incidence majeure sur notre vie quotidienne. A titre d'exemple, les choix du parlement européen influencent très directement les débats de l'Assemblée nationale en terme d'environnement, de sécurité, de politiques sociales, de droits des consommateurs, d'économie, d'état de droit et dans bien d'autres domaines encore.

Votre vote sera donc décisif pour déterminer quels députés européens vous représenteront.



»» AGENDA ««

Mardi 4 juin : Café des langues de l'association VIALO. La Mégisserie - A partir de 19h. Gratuit sur réservation au 05 55 32 14 76.

Mardi 4 juin : Le bouche-à-oreille. Echanges sur vos coups de cœur culturels. Médiathèque - De 14h à 16h. Gratuit sur inscription au 07 60 92 49 20.

Mercredi 6 juin : La Petite Histoire. Médiathèque - 16h30. Informations au 05 55 02 17 17.

Samedi 8 juin : Journée portes ouvertes à l'atelier du livre. ASFEL, quai des mégisseries - De 10h à 17h.

Samedi 15 juin : Au bout du conte - Souricette blues conté par F. Vincent. Salle Laurentine Teillet - 10h30. Inscription au 05 55 02 17 17.

Samedi 15 juin : Contes avec M. Galaret par les conteurs en chemin. Salle Laurentine Teillet - 16h.

Samedi 15 juin : Spectacle de danses de Danse pour le diabète 1. Salle des congrès du Châtelard - Animations à partir de 14h30, spectacle à 20h30. Entrée libre.

Samedi 15 juin : Parcours du cœur organisé par l'ASSJ ODS et diverses associations. Place de la mairie - De 9h à 12h.

Dimanche 16 juin : Vide-greniers de

l'Amicale laïque de la Bretagne. Entrée gratuite. Inscription au 05 55 02 64 30. 2€50 le mètre.

Mercredi 19 et samedi 22 juin : Atelier reliure avec l'ASFEL - Réalisation d'un carnet. Quai des mégisseries - De 9h30 à 11h. Inscription au 06 73 16 41 85

Jeudi 20 juin : Conseil municipal. Mairie - 18h30.

Vendredi 21 juin : Fête de la musique.

Samedi 29 juin : Course cycliste de La Fabrique organisée par l'ASSJ-Cyclo-tourisme.

Du 29 juin au 14 septembre : Exposition estivale Joël Taton, peintre graphiste. Halle aux grains.

Mercredi 3 juillet : Ludothèque éphémère. Espace culturel Laurentine-Teillet - De 14h à 18h.

Dimanche 7 juillet : Le chant des oiseaux, de l'ensemble Cantique de Rochechouart. Collégiale - 17h.

Dimanche 7 juillet : Vide-greniers de l'ASSJ POL Judo. Champ de foire - De 7h à 18h. Bulletin d'inscription sur www.judo-saint-junien.fr. 2€ le mètre.

Dimanche 7 juillet : Balade contée au site Corot avec les conteurs en chemin. Moulin Brice - 15h. Participation libre. Infos au 06 51 16 41 33.